



COMMUNIQUE DE PRESSE

Sécurité maritime : « L'Architecture de sécurité maritime ne peut fonctionner pleinement que s'il y a une articulation entre les échelons nationaux et régionaux »

Ebène, Maurice, le 17 novembre 2021 – « *L'Architecture de sécurité maritime ne peut fonctionner pleinement que s'il y a une articulation entre les échelons nationaux et régionaux* ». C'est ce qui ressort de cette 7^e édition du Comité de pilotage (COPIL) des accords régionaux MASE, tenue ce mercredi 17 novembre 2021 par visioconférence.

Organisée par la [Commission de l'océan Indien](#) (COI) à travers le [programme régional de sécurité maritime](#) (MASE) financé par l'Union européenne, cette session a réuni plus d'une trentaine de participants représentant les 7 Etats signataires (Comores, Djibouti, France, Kenya, Madagascar, Maurice et Seychelles), le centre régional de fusion d'informations maritimes (CRFIM), le centre régional de coordination des opérations (CRCO) et la délégation de l'Union européenne (UE) à Maurice.

Cette réunion annuelle s'insère dans le cadre de l'opérationnalisation de l'Architecture de sécurité maritime de l'océan Indien occidental, mise en œuvre par la COI et qui s'appuie sur les centres régionaux (CRFIM et CRCO) et les centres nationaux des Etats signataires.

Les participants sont tous unanimes quant à l'importance de mener des actions pérennes pour renforcer le mécanisme qui ne cesse de progresser depuis la signature des accords MASE en 2018.

A l'aube de la dernière période de mise en œuvre du programme MASE, les institutions et pays impliqués se doivent de redoubler d'effort pour non seulement consolider les acquis, mais également, améliorer les dispositifs de réponse contre les crimes transnationaux en renforçant la coopération dans l'océan Indien voire au-delà

L'engagement renforcé des Etats signataires est attendu. Dans son allocution, le représentant mauricien, qui occupe la présidence actuelle du COPIL MASE, met l'accent sur les mesures concrètes à mettre en place au niveau national. Selon lui, « *la finalisation des stratégies nationales de sécurité maritime, la définition d'un cadre national de coordination interministérielle permettant de formuler une réponse globale aux différents enjeux de la sécurité maritime et l'intégration des cadres légaux sont plus que nécessaires pour une Architecture de sécurité maritime efficace* » explique le Monsieur Om Kumar Dabidin, Secrétaire aux Affaires intérieures du Prime Minister's Office de Maurice.

Le programme MASE est allé au-delà de ses objectifs premiers – qui est de lutter contre la piraterie et ses ramifications criminelles. Il couvre à travers l'Architecture de sécurité maritime mise en place, l'ensemble des crimes et menaces maritimes. Cette extension, mais aussi la nature transfrontalière de ces crimes maritimes appelle à une coopération



#MASE Programme

A Strong Partnership Towards a Safe and Secure Maritime Domain



This project is funded by the European Union

au-delà de nos zones. *« C'est pourquoi il nous a semblé utile de créer des synergies vertueuses avec les autres dispositifs régionaux du Grand océan Indien et même au-delà. Ces contacts permettent de faire avancer, d'une part, l'architecture de sécurité panafricaine et plus particulièrement la stratégie maritime intégrée de l'Union africaine ; et, d'autre part, elle permet de relier notre dispositif à ceux du grand espace stratégique de l'Indopacifique. La mise en relation des Centres régionaux avec ceux de l'Inde, de Singapour et au-delà permet, en effet, de compléter l'image de situation maritime de l'ensemble de l'océan Indien. »* souligne le Secrétaire général de la COI, Prof Vêlayoudom Marimoutou.

L'unique bailleur de fonds du programme MASE, l'Union européenne suit de près les avancés de l'Architecture de sécurité maritime. *« L'engagement des Etats soutenu par les pays partenaires dans le partage d'information doit être continu pour construire une Architecture solide. L'UE salue les efforts fournis jusqu'ici et encourage à améliorer le partage d'informations maritimes au niveau régional pour une meilleure connaissance du domaine maritime et des résultats probants. »* confie Monsieur Geza Strammer, Chef de Coopération de la DUE de Maurice.

Ce 7^e COPIL a également permis aux différentes parties prenantes de prendre connaissance des activités des centres régionaux, leurs plans de travail pour 2022 et d'autres points saillants.

Par ailleurs, plusieurs réunions régionales thématiques ont été organisées cette année notamment sur la protection et résilience des câbles sous-marins et le plan régional de contingence pour la lutte contre les pollutions maritimes. Et, toujours dans l'optique d'adopter une approche collaborative pour améliorer la coordination des actions, la COI, prévoit d'organiser une première réunion consultative régionale sous le thème de « Lutte contre la pêche illicite, non- déclarée et non-réglémentée (INN) » ce 1^e décembre avec les partenaires clés du domaine.

CONTACTS PRESSE

Communication programme MASE (Commission de l'océan Indien)



(+230) 402 61 00



pascaline.alexandre@coi-ioc.org



[@commissionoi](https://www.facebook.com/commissionoi)



[@MASE_programme](https://twitter.com/MASE_programme)

[@RMIFCenter](https://twitter.com/RMIFCenter)

[@RCOC_Center](https://twitter.com/RCOC_Center)

Comité de Pilotage des 2 Accords Régionaux MASE

